



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/564

Approbation d'un protocole financier annuel pour 2021 avec l'EPCC Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 28 JANVIER 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 JANVIER 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE: 1 FEVRIER 2021

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** :

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/564 - APPROBATION D'UN PROTOCOLE FINANCIER ANNUEL  
POUR 2021 AVEC L'EPCC ECOLE NATIONALE  
SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS DE LYON (DIRECTION  
DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 janvier 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon, ENSBAL, établissement public de coopération culturelle créé à l'initiative de la Ville de Lyon, de l'Etat et de la région Rhône-Alpes, dont les statuts ont été approuvés par le conseil municipal de Lyon le 12 juillet 2010, a pour mission l'organisation de l'enseignement des arts plastiques, dans le cadre territorial.

L'ENSBAL, agréée par le Ministère de la Culture et de la Communication, propose les options majeures qui structurent le champ des enseignements artistiques en France avec plusieurs cursus en art et design. Conçue comme un laboratoire de recherche et d'expérimentation, elle a vocation à former des artistes, des designers et des créateurs, en coopération avec des établissements français ou étrangers poursuivant des objectifs similaires.

En 2021, l'Ecole accueille 340 étudiants dans les cursus diplômants, 60 étudiants en classes préparatoires aux établissements d'enseignement artistique supérieur et 900 amateurs inscrits dans l'offre de Pratiques artistiques amateurs.

Sur le plan financier, la Ville de Lyon a vocation à être la principale contributrice. Ses engagements financiers auprès de l'établissement public ainsi que les modalités d'évolution et de versement sont définis par protocole.

La contribution 2021 de la Ville de Lyon est proposée à 6 320 k€ pour un budget prévisionnel 2021 de l'Ecole à 8,13 M€ Pour mémoire, le montant de la participation 2020 était également de 6 320 k€

Un protocole financier annuel vous est soumis qui précise les modalités de détermination du montant des contributions financières à verser par la Ville de Lyon à l'Ecole.

En conséquence, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de conclure avec l'ENSBAL Lyon un protocole financier pour 2021.

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville  
- Vie étudiante ;

**DELIBERE**

- 1- Le protocole financier pour 2021 entre la Ville de Lyon et L'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon est approuvé.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 3- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits de l'exercice 2021, programme SOUTIENAC, opération ENBACRR, chapitre 65, nature 6561, fonction 311, ligne de crédit 83797.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET